

Module 2 - Maîtriser les calculs du Bulletin de Paie (BP2 - présentiel) ^{BP2}

POUR DE L'INTRA, NOUS CONSULTER

Présentiel - Synchrone

Objectifs

A l'issue de la formation les participants :

- connaîtront les particularités et les spécificités des calculs d'un bulletin de paie,
- sauront contrôler, calculer et expliquer chaque rubrique d'un bulletin de paie.

Public Visé

Gestionnaires ou Responsables Paie

Pré Requis

Environnement Windows®.

Avoir suivi le stage « Module 1 - Les bases du bulletin de paie » (BP1) ou avoir une première expérience au sein d'un service paie.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser les particularités des calculs d'un bulletin de paie

Contrôler la conformité d'un bulletin de paie

Calculer et expliquer les principales rubriques d'un bulletin de paie

Parcours pédagogique

Introduction

- Rappels sur les sources de Droit du Travail et sur les calculs essentiels du Bulletin de Paie
- La notion de hiérarchie des normes, l'impact des Lois successives

Calcul de la Rémunération du Temps de travail

- La Retenue Entrée / Sortie
- Les cas de décompte du Temps de Travail Effectif en fonction des droits à : HS, CP, Ancienneté, RTT, ...
- La justification des heures Supplémentaires et Complémentaires : Droit Commun et Annualisation
- La rémunération du Travail de nuit, du dimanche, des Jours Fériés
- Les différents aménagements du Temps de Travail

Cas pratiques : Calcul du temps de travail effectif dans des situations diverses

Les Absences Rémunérées par la Sécurité Sociale

- La valorisation des Absences Maladie (Professionnelle ou non), Maternité / Paternité, Accidents
- Les garanties employeur, légales ou conventionnelles
- Le principe de garantie au net
- La Subrogation des IJSS, les conséquences sur le prélèvement de l'impôt à la source (PAS)
- Le Temps partiel Thérapeutique
- Les IJ Prévoyance

Cas pratiques : Exemples de calcul des garanties conventionnelles et des IJSS en situation concrète

Les Cotisations Sociales

- Les différents régimes de Protection Sociale : obligatoires, complémentaires, supplémentaires
- Le plafond de Sécurité Social : proratisation et neutralisation, calcul des tranches T1 et T2
- Les différents Taux applicables
- L'assiette de CSG : Droit et limite de l'Abattement

Cas pratiques : Calculs d'assiettes de cotisations, détail des cotisations dans le bulletin de paie

Les cas particuliers en Paie

- La Participation / Intéressement, L'abondement employeur, les Stocks Options, ...
- Calculs : Indemnité de Licenciement, de Fin de Contrat CDD, de Départ Retraite

Version : BP2-20260724

Organisme certifié Qualiopi sous
le numéro 340 OF Ind 0 pour
l'action :
- Actions de formation

ADP GSI France - LVL - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11921304792

ADP GSI France SAS au capital de 10 000 000 Euros
Siège social : 31-41, avenue Jules Quentin - 92 000 NANTERRE - N° SIREN 432 123 735 RCS NANTERRE
Tél. : 0 806 230 101 Site Web : www.formation.fr.adp.com
T.V.A. intracommunautaire FR 704 321 237 35

ADP, the ADP logo, and Always Designing for People are trademarks of ADP, Inc. ADP Copyright © 2022 ADP, Inc. ADP

Méthodes pédagogiques

Dès l'inscription

Vous créez votre espace sur ADP Formation
Vous répondez au questionnaire de pré-positionnement
Vous précisez vos attentes sur le module
Nous optimisons le contenu de votre formation

Pendant la formation

Nous vous accompagnons pour acquérir confiance et autonomie dans l'utilisation de notre outil de contrôle de paie :

- Via des explications
- Via des exercices pratiques

Vous participez activement pour monter en compétences rapidement et sans erreur

Vous répondez à l'exercice d'évaluation des connaissances

Après la formation

Vous recevez et complétez le questionnaire de satisfaction
Vous recevez une attestation de fin de formation
Vous complétez l'auto-évaluation post formation 3 mois après
Nous analysons vos réponses
Nous optimisons notre offre de formation

Moyens pédagogiques

Documentations pédagogiques mise à disposition après la formation :

Support client téléchargeable / Guides d'utilisation (Populations & Profils)

Moyens techniques :

Nos salles ne sont dédiées qu'à la formation en présentiel et en distanciel. Un support de cours et/ou un livret participant sont remis en fin de session de formation à chaque stagiaire.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe dédiée.

Qualification Intervenant·e·s

Formateurs : Spécialistes de la paie française et des offres ADP, ils vous facilitent la prise en main des outils

Méthodes et modalités d'évaluation

Pour que les évaluations soient pertinentes et de qualité, votre participation et vos réponses sont indispensables :

Questionnaire de pré-positionnement et test d'évaluation à chaud
Exercices attestant, tout au long de votre parcours et en fin de formation, de votre capacité à utiliser l'outil ADP sur chacun des objectifs pédagogiques
Auto-évaluation à froid sur votre usage de l'outil

Modalités d'accessibilité handicap

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap
Découvrez toutes les informations sur les conditions d'accueil des stagiaires en situation de handicap dans notre livret.



Durée

14.00 Heures

2

Jours

Effectif

De 3 à 8 Personnes



Tarifs

Inter (Par personne) : 1 360.00 € HT

Intra (Par jour) : 2 200.00 € HT



Contactez-nous !

Service Formation Client

Tél. : 0806230101

Mail : formationclient@adp.com